

naient à la réception des lettres d'André. Tout d'abord, il ne laissa point écouler une semaine sans nous écrire ; puis, au bout de trois mois à peu près, il se rejeta sur les embarras du service pour excuser sa négligence. Six mois ne s'étaient point passés que ses lettres devinrent rares. Je ne pus plus calculer leur arrivée. En même temps, les prétextes ne lui manquèrent pas pour faire des demandes d'argent.

Cela indigna mon père, et, à une lettre plus pressante, réclamant une somme assez forte, je fus chargée de répondre par un refus positif.

J'ai gardé la copie de cette lettre.

“ Mon cher André, disais-je, votre père et le mien m'ont imposé une tâche pénible. Je dois, en leur nom, vous refuser la somme que vous désirez. Je dois aussi vous dire que nos parents s'étonnent de vos incessantes demandes d'argent. Il croient que vous ne manquez de rien et que les vingt francs qu'ils sont heureux de vous envoyer chaque mois, peuvent amplement suffire à améliorer ce que le régime du soldat offre de plus pénible.

“ Moi, André, je ne veux, à propos d'argent, faire qu'une réflexion : j'en suis certaine, elle vous impressionnera.

“ Je ne dois pas vous laisser ignorer que nos parents sont toujours extrêmement embarrassés de leurs affaires.

“ Certainement, mon cher André, vous aviez oublié cela, car vous ne voudriez pas froidement les affliger, et, pour la satisfaction de quelques fantaisies, leur causer une peine très-vive ! Non, non, je ne le croirai jamais. Vous avez agi avec étourderie et déjà, j'en suis sûre, vous l'avez regretté bien longtemps avant que cette lettre puisse vous parvenir.

“ Désormais, mon cher André, songez beaucoup, avant d'écrire, à la tristesse des deux vieillards. Si vous saviez combien chaque mot est commenté !... Combien, quelquefois, j'ai peine, moi-même, à me défendre du soupçon que notre souvenir n'occupe plus le premier rang dans votre cœur !...

“ Au revoir, mon cher André : voilà près de deux années